



Ezanville, le 23 janvier 2014

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Jeudi 30 janvier 2014 à 20H30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 28 novembre 2013.

I – FINANCES

- 1 – Actualisation du montant des attributions de compensation des communes membres de la CCOPF pour 2014
- 2 – Fixation du taux d'indemnité de responsabilité des régisseurs d'avances et de recettes
- 3 – Versement d'acomptes des subventions

II – POLE SOCIO-EDUCATIF

- 4- Tarification de l'accueil de loisirs 2013/2014 – Complément

III– POLE TECHNIQUE

- 5 - Demande de subvention DRAC Ile de France
- 6 - Convention de remboursement entre la Ville et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne
- 7 – Convention tripartite pour l'installation d'antennes relais de téléphonie
- 8 – Rapport annuel de la CCOPF

IV – RESSOURCES HUMAINES

- 9 - Mise à jour du régime indemnitaire applicable aux agents de la collectivité
- 10 - Prime d'ancienneté aux assistantes maternelles
- 11 - Mise en place d'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ézanville
Vice Président de la C.C.O.P.F.
Chevalier de l'Ordre National du Mérite